

Rennes le 27 février 2018



M le Ministre de l'Agriculture
et de l'Alimentation
78 rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Le SNUITAM-FSU a été alerté par les agent-e-s de la DDCSPP de Lot-et-Garonne. Depuis plusieurs mois ils et elles subissent les agissements anti-service public de la Coordination Rurale. Le point culminant de cette tension a été atteint le 9 février dernier. En effet à cette date ce syndicat a remis "le prix de l'ours" au service Santé Protection Animale et Environnement de la DDCSPP 47. Chaque année cette distinction est attribuée à « l'individu ou institution qui a le plus enquiné les agriculteurs ».

Cette démarche se voudrait peut-être humoristique si elle ne visait pas directement les agent-e-s. En effet, ils et elles le ressentent comme une remise en cause de leur travail, de leurs missions de service public, et de leur engagement au service de la collectivité. Beaucoup sont choqué-e-s de cette attitude, certain-e-s mêmes blessé-e-s et en grande souffrance. Nous craignons que la situation ne s'aggrave pour eux. Cette souffrance est accentuée par le manque de soutien de la représentante de l'État dans le département. L'ensemble du personnel attend de sa part un appui ferme et une réaffirmation de l'autorité de l'État, qui ne vient jamais.

En effet, la situation sur laquelle le SNUITAM-FSU vous alerte aujourd'hui se répète depuis de nombreuses années. À chaque fois, le SNUITAM-FSU demande aux autorités de soutenir publiquement son personnel. À chaque fois il demande aux représentants de l'État de ne plus participer à ces Assemblées Générales. À chaque fois il n'en est tenu aucun compte. Malgré tout, une demande d'audience est en cours auprès de Madame la Préfète; une de plus.

Dans le même ordre d'idée le SNUITAM-FSU vous demande, Monsieur le Ministre, d'intervenir vous aussi en soutenant publiquement vos agent-e-s et en réaffirmant fortement la légitimité de l'action des services de l'État sur tout le territoire, y compris dans le Lot-et-Garonne. Face à l'insulte et aux agissements inacceptables, le personnel a besoin de ce soutien public pour poursuivre ses missions dans de bonnes conditions, apporter au monde agricole le soutien auquel il a droit tout en s'assurant qu'il respecte la législation, ceci dans les conditions les plus sereines qui soient.

Je vous prie de croire, monsieur le Ministre, à notre détermination syndicale.

Jean-Claude Gautier

Secrétaire National